



🏠 > VOX > Vox Economie



Par COLLECTIF COLLECTIF  
Mis à jour le 25/09/2018 à 15h19 | Publié le 24/09/2018 à 19h24

TRIBUNE - Olivier Dassault, Jean-Michel Fourgous et 74 parlementaires, membres de «Génération entreprise-Entrepreneurs associés» (GEEA), soutiennent les mesures du projet de loi visant à lever les obstacles au développement des entreprises mais demandent davantage d'audace.

Alors que le gouvernement d'Édouard Philippe avait tablé sur une croissance de 2 % en 2018, celle-ci connaît en réalité **un vrai coup d'arrêt**. En stagnant à 0,2 % du PIB au deuxième trimestre, elle devrait ainsi davantage avoisiner les 1,7 % cette année, avec des conséquences en cascade sur notre niveau de chômage ou la situation de nos finances publiques.

Avec un taux de chômage de 9,2 %, la France reste ainsi **en queue de peloton de la zone euro**, mais elle apparaît surtout comme le membre de l'Union européenne dont le chômage décroît le plus lentement depuis le début de la reprise. Quant à notre dette, cette dernière continue inexorablement de grimper pour s'élever aujourd'hui à 97,6 % du PIB, un niveau sans précédent dans notre histoire.

Mais alors, après la magnifique victoire de la France au Mondial de football, que faire pour que notre pays devienne, aussi, le champion du monde de l'économie et de l'emploi?

Le plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises, **dit loi Pacte**, offre une opportunité historique pour déverrouiller les principaux freins à la croissance de nos entreprises, libérer leur capacité d'emploi et débrider, enfin, leur formidable potentiel d'innovation.

» **LIRE AUSSI - Ce qui va changer pour les salariés et les entreprises avec la loi Pacte**

L'installation d'un guichet unique pour la création d'entreprise, la rationalisation des procédures de redressement judiciaire ou encore la libération de l'intéressement et de la participation, conformément à l'objectif du général de Gaulle de mettre fin aux affrontements stériles entre capital et travail, vont notamment dans la bonne direction. Certaines de ces propositions étaient d'ailleurs présentes dans le livre blanc de «Génération entreprise-Entrepreneurs associés», remis au ministre de l'Économie et des Finances, par les 140 parlementaires membres de cette association d'intérêt général, en janvier de cette année.

### Profiter d'une conjoncture économique favorable

C'est pourquoi, si nous soutenons les mesures qui visent à lever les obstacles au développement de nos entreprises, de leur création à leur transmission, en passant par leur financement, nous appelons également de nos vœux que certaines d'entre elles soient beaucoup plus ambitieuses. Comme le préconise le FMI, c'est en effet maintenant qu'il faut «réparer la toiture tant que le soleil brille» en profitant de cette conjoncture économique favorable pour mener des réformes courageuses.

C'est notamment le cas de la simplification des seuils sociaux, ces véritables freins à l'embauche qui conduisent notre pays à cette situation unique au monde: deux fois plus d'entreprises de 49 que de 50 salariés!



Certes, la mise en place d'un délai de cinq ans pour répondre aux obligations et l'harmonisation du mode de calcul des effectifs faciliteront la vie des entrepreneurs. Mais pourquoi ne pas aller plus loin en repoussant toutes les obligations du seuil de 50 salariés, même celles du Code du travail, à au moins 100 salariés? L'enjeu est de taille car si notre pays détient l'un des records du monde en termes de **créations d'entreprises**, avec 591 000 créations en 2017, ces dernières ne grandissent que trop lentement, avec seulement 5 800 entreprises de taille intermédiaire, contre plus de 12 500 en Allemagne!

Concernant le financement de nos entreprises, il faudrait également plus d'ambition tant le léger renforcement prévu du PEA-PME et des fonds Euro-croissance, deux instruments financiers mis en place sous le précédent quinquennat et qui n'ont jamais rencontré le succès escompté, semble insuffisant face à l'urgence de la situation.

Dès lors, pourquoi ne pas dé plafonner le dispositif Madelin, le PEA-PME et le financement participatif? Une telle mesure permettrait de combler la fin de l'ISF-PME et de faire émerger de solides «business angels» pour transformer notre épargne stérile en une épargne fertile, au service de l'emploi des Français. Il s'agit en effet de s'attaquer au sujet crucial du renforcement de l'investissement direct des Français vers nos TPE, nos start-up et nos PME en augmentant considérablement l'incitation fiscale en proportion des risques pris, à l'image de l'exemple britannique avec une incitation forte à investir, jusqu'à 1 million de livres, déductible à 30 % de l'impôt sur le revenu.

Alors oui, ne manquons pas d'audace pour réconcilier les Français avec l'économie et leur donner envie de s'impliquer dans la vie de nos entreprises. C'est une exigence si nous voulons libérer les talents, les énergies, les volontés, pour devenir la «Silicon Valley» de l'Europe à horizon de dix ans et redonner à notre pays l'optimisme qu'il n'aurait jamais dû perdre.

*Olivier Dassault, député de l'Oise et président de Génération entreprise- Entrepreneurs associés (GEEA), est par ailleurs administrateur de Dassault Médias, société propriétaire du Figaro. Jean-Michel Fourgous, président de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, est délégué général de GEEA. Parmi les 74 parlementaires cosignataires figurent notamment Valérie Bazin-Malgras, députée de l'Aube et vice-présidente de GEEA, Michel Herbillon, député du Val-de-Marne et vice-président de GEEA, Annie Genevard, députée du Doubs et vice-présidente de l'Assemblée, Marc Le Fur, député des Côtes d'Armor et vice-président de l'Assemblée, Eric Ciotti, député des Alpes-Maritimes et questeur de l'Assemblée, Daniel Fasquelle, député du Pas-de-Calais et Vice-Président de la commission spéciale Pacte, Laure de La Raudière, députée d'Eure-et-Loir et Vice-Présidente de la commission spéciale Pacte.*

---

#### La liste des autres cosignataires:

**Damien Abad**, député de l'Ain; **Sophie Auconie**, députée d'Indre-et-Loire; **Thibault Bazin**, député de Meurthe-et-Moselle; **Olivier Becht**, député du Haut-Rhin; **Martine Berthet**, sénatrice de la Savoie; **Jerome Bignon**, sénateur de la Somme; **Jean-Yves Bony**, député du Cantal; **Ian Boucard**, député du territoire de Belfort; **Céline Boulay-Esperonnier**, sénatrice de Paris; **Valérie Boyer**, députée des Bouches-du-Rhône; **Bernard Brochand**, député des Alpes-Maritimes; **Fabrice Brun**, député de l'Ardèche; **Olivier Cadic**, Sénateur des français de l'étranger; **Jacques Cattin**, député du Haut-Rhin; **Gérard Cherpion**, député des Vosges; **Guillaume Chevrollier**, Sénateur de la Mayenne; **Paul Christophe**, député du Nord; **Dino Cineri**, député de la Loire; **Pierre Cuypers**, sénateur de la Seine-et-Marne; **Typhanie Degois**, députée de Savoie; **Remi Delatte**, député de Côte-d'Or; **Stéphane Demilly**, député la Somme; **Julien Dive**, député de l'Aisne; **Philippe Dominati**, sénateur de Paris; **Marianne Dubois**, députée Du Loiret; **Pierre-Henri Dumont**, député du Pas-de-Calais; **Jean-Jacques Ferrara**, député de Corse du Sud; **Nicolas Forissier**, Ancien ministre, député de l'Indre; **Claude de Ganay**, député du Loiret; **Laurent Garcia**, député de Meurthe-et-Moselle; **Meyer Habib**, député des Français de l'étranger; **Philippe Gosselin**, député de la Manche; **Patrick Hetzel**, député du Bas-Rhin; **Alain Houpert**, sénateur de la Côte-d'Or; **Brigitte Kuster**, députée de Paris; **Elisabeth Lamure**, Sénatrice du Rhône; **David Lorion**, député de la Réunion; **Sébastien Leclerc**, député du Calvados; **Ronan Le Gleut**, Sénateur des français de l'étranger; **Constance Le Grip**, députée des hauts-de-seine; **Vivette Lopez**, sénatrice du Gard; **Véronique Louwagie**, député de l'Orne; **Gilles Lurton**, député d'Ille-et-Vilaine; **Emmanuel Maquet**, député de la Somme; **Sébastien Meurant**, sénateur du Val-d'Oise; **Maxime Minot**, député de l'Oise; **Patricia Morhet-Richaud**, sénatrice des Hautes-Alpes; **Christophe Naegelen**, député des Vosges; **Olivier Paccaud**, sénateur de l'Oise; **Bernard Perrut**, député du Rhône; **Berengère Poletti**, député des Ardennes; **Benoit Potterie**, député du Pas-de-Calais; **Sophie Primas**, Sénatrice des Yvelines; **Didier Quentin**, député de charente maritime; **Damien Regnard**, Sénateur des français de l'étranger; **Jean-Luc Reitzer**, député du Haut-Rhin; **Maina Sage**, député de la Polynésie française; **Raphaël Schellenberger**, député du Haut Rhin; **Eric Straumann**, député du Haut-Rhin; **Jean-Charles Taugourdeau**, député du Maine-et-Loire; **Guy Teissier**, député des Bouches-du-Rhône; **Laurence Trastour-Isnart**, députée du Alpes-Maritimes; **Isabelle Valentin**, député de Haute-Loire; **Pierre Vatin**, député de l'Oise; **Arnaud Viala**, député de l'Aveyron; **Michel Vialay**, député des Yvelines; **Stéphane Viry**, député des Vosges.